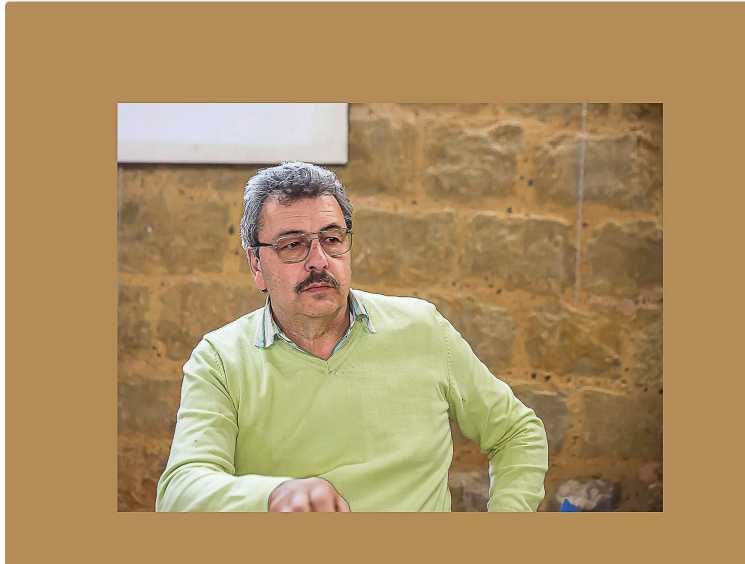


La CCAA participe au développement du Madiranaïs

Avec la Maison des vins de Madiran et les autres intercommunalités concernées



La CCAA participe au développement du Madiranaïs

Réuni le 5 novembre à Termes-d'Armagnac, le conseil de la Communauté de communes Armagnac-Adour (CCAA) a décidé, notamment :

de participer au projet de développement du Madiranaïs,

de nommer des délégués au nouveau syndicat de rivière,

de contracter un emprunt destiné à des travaux d'investissement.

Développement du Madiranaïs

La Maison des vins de Madiran pilote un projet de développement du Madiranaïs, comprenant notamment un effort sur l'œnologie. Entre autres initiatives, un poste de chargé de développement va être créé. Sur les 50.000 € demandés, la Maison des vins en fournira 20.000 et les trois intercommunalités se partagent le reste, dont 3.500 € pour la CCAA.

Nouveau syndicat pour l'Adour

Tous les syndicats du haut et moyen Adour (1) ainsi que le SMGAA (Syndicat mixte de gestion de l'Adour et affluents) fusionnent. Ils forment le SMAA (Syndicat mixte de l'Adour amont) qui sera compétent à compter du 1er janvier 2019. Ensuite, celui-ci sera relayé jusqu'à Bayonne par un Syndicat de l'Adour aval. La CCAA va nommer 3 délégués titulaires et 3 suppléants au SMAA avant le 1er janvier.

Finances

Christian Jelonc, responsable des finances, explique que l'offre du Crédit Agricole Aquitaine a été retenue pour un emprunt de 150.000 € destinés à des travaux divers d'investissement, comme l'aménagement de l'école d'Aignan.

De plus, cette banque renouvelle la ligne de trésorerie de 330.000 €.

Par ailleurs, on sait que la mise en place d'un PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) est prévue : la CCAA a reçu pour cela une dotation de 29.381 €.

En outre, les compagnies d'assurance SAMCL, Groupama et CNP ont été retenues pour les sept lots proposés pour les trois prochaines années :

dommages aux biens,

responsabilité civile,

flotte automobile,

protection juridique,

protection fonctionnelle des agents,

prestations statutaires,

panneaux photovoltaïques.

Le point sur la nouvelle organisation du tourisme

61.338 visiteurs ont été enregistrés par les six bureaux du nouvel office de tourisme du Pays du Val d'Adour. Le bilan est mitigé, car les horaires d'ouverture de certains des points d'information ont été fortement diminués. Comme celui d'Aignan, qui, selon le maire, Philippe Baratault, n'a ouvert que deux heures par jour pendant l'été 2018.



Véronique Saiter, directrice de la CCAA



Christian Jelonch



Michel Petit